



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique
Université de Tunis
Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis

Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en
soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESSE)

Termes de référence : formations et certifications en Management de projet

1. Contexte de l'action	2
2. Objectifs de la mission	3
3. Activités nécessaires à l'accomplissement de la mission	5
4. Bénéficiaires de la mission	6
5. Livrables	7
6. Durée et lieu de la formation	7
7. Méthode de sélection	7
8. Qualification et profil du formateur ou de l'organisme de formation	9
9. Pièces constitutives de la manifestation d'intérêt	9
10. Négociation	10
11. Conflits d'intérêt	10
12. Confidentialité	10
13. Modèle de CV	11

1. CONTEXTE DE L'ACTION

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) met en œuvre un Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESsE) financé en partie par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord de prêt n° 8590-TN). Le MESRS a engagé un Programme d'Appui à la Qualité pour soutenir le Développement de la Gestion Stratégique des Etablissements d'Enseignement Supérieur (PAQ-DGSE).

Dans le cadre de son PAQ-DGSE, le Projet V.I.V.R.E au 9 (Projet pour la Valorisation de l'Innovation, de la Vie universitaire, de la Redevabilité et de l'Employabilité au 9 avril), la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis (FSHST) invite par la présente demande les personnes, les organismes ou les bureaux intéressés à manifester leur intérêt pour **assurer des formations certifiantes en Management de projet** au profit des responsables du projet PAQ-DGSE de la FSHST.

Les personnes, les organismes ou les bureaux intéressés par la réalisation des services décrits dans les présents termes de références téléchargeables sur TUNEPS et sur le site de la FSHST (<http://www.fshst.rnu.tn/>), doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et particulièrement :

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences humaines et Sociales de Tunis ;
- Toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter lesdits services selon le modèle de CV joint aux termes de références (maximum 6 pages).

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence en adressant leur demande par écrit au coordinateur du PAQ-DGSE de la FSHST, et ce, dans un délai ne dépassant pas 10 jours avant la date limite de dépôt des manifestations d'intérêt.

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir via TUNEPS ou par voie de poste, ou être déposées directement au bureau d'ordre central de la

Faculté des Sciences humaines et Sociales de Tunis, à l'adresse ci-dessous, et ce, au plus tard le **25 février 2022** à 12 heures 00 mn, heure locale, avec la mention suivante :

**« Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt pour le Projet PAQ-DGSE
Formation en Management de projets »**

ADRESSE : 94 boulevard du 9 avril 1938, 1007 – Tunis, TUNISIE

Toute candidature parvenant après la date-limite susmentionnée sera considérée comme nulle et non avenue.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Dans le cadre du domaine stratégique A5 : « Gestion du projet », l'activité vise à préparer les coordinateurs du PAQ-DGSE au Management de projet selon les standards PMI (Project Management Institute). Il s'agira de permettre aux bénéficiaires de cette formation certifiante d'acquérir les outils nécessaires à la bonne gestion du projet en question et des projets futurs, l'idée étant que les bénéficiaires de cette formation puissent à leur tour transférer, par la suite, leurs compétences à la communauté universitaire (personnel administratif, enseignants et étudiants).

Cette mission vise à former 10 membres du Comité technique d'exécution du PAQ-DGSE de la FSHST dans :

- la planification, la gestion et l'exécution efficaces des projets en cours et à venir ;
- la mise en œuvre des processus de gestion de projet ;
- la réaction face à des scénarios reposant sur des cas précis et concrets.

Cette mission est constituée de deux activités :

A- Formation

Former des membres du Comité technique d'exécution du PAQ-DGSE de la FSHST dans le Management de projet par objectifs.

B- Certification

Certifier certains membres dudit Comité ayant suivi la formation en Management de la qualité (Certification PMP, Project Management Professional).

Ces deux actions font partie de la même offre.

La formation et la certification se dérouleront selon le tableau ci-dessous.

Thème de la formation	Éléments spécifiques aux thèmes	Durée	Nombre de groupes	Nombre de personnes
Formation en Management de projet	<ul style="list-style-type: none">- Les enjeux du management par objectifs- La déclinaison des objectifs- La mobilisation des collaborateurs- Le suivi et l'évaluation des résultats en vue du pilotage	02 jours	1	10
Formation en Management de projet avec certification PMP	<ul style="list-style-type: none">- Les fondamentaux du management de projet- La méthodologie PMI®- Management de l'intégration du projet- Management du contenu du projet- Management des délais du projet- Management des coûts du projet- Management de la qualité du projet- Management des ressources humaines du projet- Management de la Communication du projet- Management des risques du projet- Management des approvisionnements du projet- Management des parties prenantes du projet	04 jours	1	2

3. ACTIVITÉS NÉCESSAIRES A L'ACCOMPLISSEMENT DE LA MISSION

La FSHST souhaite recourir aux services d'un consultant ou d'un cabinet expérimenté maîtrisant les questions relatives à la gestion des projets. Plus précisément, la mission vise à :

- Comprendre les enjeux du management par objectifs ;
- Renforcer les compétences et les connaissances des membres de l'administration en matière de management par objectifs. Cette formation les aidera à mettre en œuvre le projet de passage de la FSHST vers un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) ;
- Maîtriser les techniques de fixation d'objectifs ;
- Savoir effectuer le suivi des objectifs ;
- Pouvoir intégrer le management par objectifs dans la gestion de l'équipe ;
- Comprendre les différents rôles et responsabilités liés au management de projet ;
- Définir un projet dans ses différents aspects ;
- Élaborer et gérer un plan de projet, gérer d'une façon proactive le contenu, les problèmes et la communication dans le cadre d'un projet ;
- Établir les méthodes appropriées susceptibles de gérer la documentation d'un projet ;
- Identifier le niveau de qualité exigé et gérer le projet à ce niveau ;
- Se familiariser avec la gestion des projets (Plans d'action, Tableaux de bord, PMO...) ;
- Préparer l'examen de certification PMP® (prépaPMP®) ;
- Se familiariser avec l'ouvrage de référence du PMI® : le PMBOK®Guide ;
- Valider les connaissances déjà acquises en management de projet.

À l'issue de cette formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Fédérer des équipes autour d'objectifs à atteindre ;

- Piloter l'activité de son service au moyen des objectifs ;
- Identifier les parties prenantes d'un projet ;
- Comprendre les différentes phases de la réalisation d'un projet ;
- Maîtriser les 5 groupes de processus du management de projet ;
- Maîtriser les 10 domaines de connaissance du management de projet selon le Guide PMBOK ;
- Maîtriser les techniques de planification ;
- Gérer les ressources avant, pendant et après le projet ;
- Dimensionner les ressources humaines nécessaires pour le projet et les accompagner ;
- Suivre efficacement l'exécution d'un projet ;
- Maîtriser les coûts d'un projet ;
- Maîtriser la qualité d'exécution d'un projet ;
- Évaluer les risques inhérents à un projet ;
- Intégrer la problématique financière à la réalisation du projet ;
- Maîtriser les techniques de la gestion des conflits ;
- Clôturer le projet.

Le consultant ou le bureau d'étude retenu est tenu de :

- S'assurer de la qualité des formations programmées (programmes, supports, mise en œuvre) et présenter aux prestataires des formations, toute proposition de mesures correctives s'il y a lieu ;
- Evaluer l'atteinte des objectifs de formation et le degré de satisfaction des bénéficiaires par le biais de questionnaires auprès des enseignants ;
- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse au terme de chaque étape énumérée ci-dessus, transmis à la FSHST et au Coordinateur du Projet PAQ-DGSE de la FSHST, de l'avancement et de la concrétisation de l'activité correspondante ;
- Donner aux bénéficiaires de la formation toute la documentation afférente à cette dernière (programmes, supports, etc.).

4. BÉNÉFICIAIRE DE LA MISSION

10 membres du Comité technique d'exécution du PAQ-DGSE de la FSHST pour la formation et 2 membres dudit Comité pour la certification.

5. LIVRABLES

- Le programme de la formation ;
- Les supports de la formation pour les participants sur support papier et numérique ;
- Les évaluations de la formation complétées par les participants ;
- Les fiches de présence des participants ;
- Un rapport sur le déroulement de la formation (aptitudes de participantes et principales difficultés rencontrées) ;
- Les attestations et les certificats à reconnaissance internationale en gestion de conflits et en médiation pour les bénéficiaires de l'action.

6. DURÉE ET LIEU DE LA FORMATION

- La formation aura lieu au sein de la FSHST ou dans un lieu choisi par l'équipe d'exécution du PAQ-DGSE de la FSHST ;
- Elle s'étalera sur 06 jours.

7. MÉTHODE DE SÉLECTION

Les consultants et/ou les bureaux d'études intéressés par la réalisation des services décrits dans les termes de références, doivent se présenter comme étant une entité à statut juridique reconnu dans le domaine de la formation continue ou professionnelle, de l'assistance et de l'accompagnement des organisations.

Les soumissionnaires doivent présenter les experts qui auront la charge d'assurer les différentes activités telles que formulées dans les termes de référence. Ils doivent, également nommer un chef de file qui sera le vis-à-vis de l'organisme avec les responsables du projet PAQ-DGSE de la FSHST.

Le dépouillement sera réalisé selon la méthode « Qualification des Consultants » (QC) telle que mentionnée dans les directives de la Banque Mondiale (Passation des marchés dans le cadre du

Financement de Projets d'Investissement) version juillet 2016, section VII paragraphes de 7.8 à 7.10

Une commission de sélection (CS) des candidatures établira un classement des candidatures selon les critères suivants :

Critères de Sélection	Notation
<p>Carrière professionnelle pertinente pour la mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'années d'expérience dans les formations <ul style="list-style-type: none"> ○ 0-2 ans : 5 points ○ 2-5 ans : 10points ○ 5-10 ans : 15 points ○ >10 ans : 20 points 	/20
<p>Diplômes et qualifications pertinents pour la mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formateur certifié: 10 points - Diplôme universitaire Bac+5 minimum : 10 points - Diplôme universitaire complémentaire : 10 points Participation à au moins deux missions similaires : 10 points 	/40
<p>Adéquation du programme de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence du programme de formation : 20 points - Modalités, planification et moyens didactiques (livres, documentation, etc.) : 20 points 	/40
Total	/100

Un Procès-verbal de classement des consultants est rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible.

Le bureau qui capitalise le score le plus élevé sera invité à soumettre une proposition technique et financière détaillée puis à négocier le

marché. En cas d'accord suite aux négociations, le bureau sera désigné attributaire de la mission et appelé à signer le contrat.

La FSHST s'attend à ce que le bureau assure des séquences de formation d'une qualité irréprochable, conformément aux meilleures pratiques professionnelles dans le domaine.

Un coordinateur veillera, tout au long de l'exécution de la mission, aux mesures à mettre en œuvre par les experts du bureau sélectionné pour assurer la qualité requise tant au plan des prestations que des livrables à fournir à la FSHST.

8. QUALIFICATION ET PROFIL DU FORMATEUR OU DE L'ORGANISME DE FORMATION

Le consultant ou le bureau d'étude retenu doit disposer d'experts qualifiés pour mener l'ensemble des activités sus-indiquées. Il doit disposer de :

- Consultants-formateurs ayant une connaissance avertie du milieu universitaire ;
- Consultants-Formateurs qualifiés, justifiant de plusieurs missions dans la formation en management de projet ;
- Consultants-Formateurs habilités à attribuer des certifications PMP en management de la qualité.

9. PIÈCES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- Lettre de candidature ;
- Expériences générales de l'organisme candidat avec les pièces justificatives ;
- Copie du matricule fiscal ;
- Copie de l'attestation d'affiliation à la caisse nationale de sécurité sociale ;
- Copie du registre du commerce ;
- Références récentes et pertinentes en missions similaires ;
- Qualifications en rapport avec la mission et pièces justificatives ;
- Copie du reçu de l'agrément délivré par le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi ;

- Une proposition détaillée du programme de formation sous forme de tableau récapitulatif portant en détail l'intitulé de chaque module, leurs objectifs et les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun.
- Curriculum Vitae des experts qui vont intervenir dans cette action.
- Le document « termes de références » dûment signé et paraphé à chaque page.

10. NÉGOCIATION

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement ;
- L'approche méthodologique ;
- Le contenu des livrables ;
- L'offre financière.

11. CONFLITS D'INTÉRÊT

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

12. CONFIDENTIALITÉ

L'expert retenu pour la présente mission doit respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. La confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

13. MODÈLE DE CV

PAQ DGSE - FSHST Modèle de CV

Nom et prénom de l'expert:			
Date de naissance :		Nationalité :	
Niveau d'études :			

Institution (Dates : début – fin)	Diplôme(s) obtenu(s)/Discipline/S spécialité

Compétences clés :

Affiliation à des associations/groupements professionnels :

Autres formations

Pays où l'expert a travaillé :

Langues : (bon, moyen, passable)

Langue	Lu	Parlé	Écrit

Expérience professionnelle :

Depuis - Jusqu'à	Employeur	Poste

Compétences spécifiques de l'intervenant exigées dans le cadre de leur mission

①	expérience similaire dans des projets de développement (financés par des bailleurs de fonds internationaux).
②	expérience générale relevant d'un des domaines clés du PAQ-DGSE (à préciser)
③	Expérience générale dans la gestion de projets (y compris fiduciaire)
④	expérience similaire dans des projets relevant du domaine de l'éducation tertiaire (universitaire).

Détail des compétences spécifiques à la mission	Expérience de l'expert qui illustre le mieux sa compétence pour la mission ¹ :	
①	Nom du projet: Année : Lieu : Client: Poste : Activités :	
②	Année : Lieu : Activités :	
③	Année : Lieu : Client : Descriptif de la formation :	
④	Nom du projet: Année : Lieu : Client: Poste : Activités :	

**DRESSÉ PAR LE DOYEN DE LA FACULTÉ DES
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE
TUNIS**

TUNIS, LE 01/02/2022

¹ Rajouter autant de ligne (pour une compétence donnée) que nécessaire.